

## Informations concernant la création d'une MSP

### Conditions

Être en conformité avec le cahier des charges national des MSP soit :

- > Au moins **2 médecins généralistes et un professionnel paramédical**,
- > Un **lieu principal** d'exercice
- > L'existence d'un **projet de santé** et d'un **projet organisationnel**
- > L'engagement de mettre en place un **système d'information partagé et sécurisé**

Les MSP assurent pour leurs patients :

- > Des activités de soins sans hébergement
- > L'éducation et la prévention santé
- > Le suivi et la coordination des soins
- > L'information et l'orientation

D'autres actions peuvent être réalisées :

- > la formation des jeunes praticiens
- > proposer des vacations de spécialistes...

### Subventions

L'ARS accompagnera le Professionnel de Santé.

> Avec le **Fond d'Intervention Régional (FIR)** qui propose une aide à l'ingénierie du projet de MSP (accompagnement), à la rédaction du projet de santé, au volet immobilier et à la structuration juridique.

> Et Avec une aide au démarrage pour le fonctionnement de la MSP, aménagement des locaux, matériel médical commun, système d'information...

**Aide pouvant aller de 50 000 € à 100 000 €**

Une **Maison de Santé Pluridisciplinaire** est un lieu de **proximité** qui participe de par ses missions à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé en offrant, un lieu de prise en charge global, une continuité des soins et la prévention à tous, par le tiers-payant intégral, la coordination des soins, l'accompagnement social des patients, la prise en compte de toutes les populations sans discrimination, avec une amplitude horaire adaptée aux besoins des populations.

**Les villes de Schiltigheim et Bischheim vous accompagnent.**

Nous sommes à vos côtés pour envisager la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Schiltigheim.

Vous avez besoin de locaux ? Nous sommes facilitateurs, que ce soit en location ou à l'achat.

**Médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, sages-femmes, dentistes, pharmaciens...**

**Nous avons besoin de vous pour construire et porter ce projet médical ambitieux et motivant. Nous voulons être à vos côtés pour les Schilikois et Bischheimois... PARCE QU'ILS LE "VALENT BIEN"!**

### CONTACTS

**schilick**

Ville de Schiltigheim  
Emmanuel Marck / 03 88 83 84 92  
emmanuel.marck@ville-schiltigheim.fr

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Grand Est

Agence Régionale de Santé  
Anaëlle Tchentcheli  
anaëlle.tchentcheli@ars.sante.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

**schilick**



## Projet d'installation d'une MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE au Quartier des Ecrivains à Schiltigheim et Bischheim



Le Quartier des Ecrivains bénéficie du nouveau projet de renouvellement urbain qui lui permettra de s'ouvrir et de s'adosser aux secteurs environnants (pôles d'équipements, centre commercial, terrains requalifiés).

**Nous recherchons au moins 2 médecins généralistes + 1 professionnel paramédical**

## Une Maison de santé pluridisciplinaire à Schiltigheim

Schiltigheim, ville à forte densité bâtie, soulignée par son histoire ouvrière et brassicole, est un territoire marqué par de réelles inégalités avec un impact sur la santé de ses concitoyens.

Schiltigheim accueille en moyenne plus de personnes de plus de 65 ans, plus de jeunes et plus de familles monoparentales que le reste de l'Eurométropole. Le territoire connaît donc à la fois une dynamique démographique et un vieillissement de sa population.

Fort de ces enjeux, les villes de Schiltigheim et Bischheim se mobilisent pour redynamiser l'offre médicale et la compléter sur ce territoire.

Une offre de santé complémentaire et complète est nécessaire pour un parcours de soins adapté et coordonné.

Nous voulons construire une ville qui protège, qui répond aux urgences sociales, environnementales et sanitaires.

Le Quartier des Ecrivains, situé à cheval sur les communes de Schiltigheim et Bischheim, (**nombre d'habitants 4000**), classé Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) connaît une vaste opération de renouvellement urbain. De nouveaux équipements structurants, tels que Maison des Arts, Maison de l'Enfance, tramway, viendront dynamiser le quartier.



Une étude auprès des habitant.es a été initiée par les villes, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Etat et le Département du Bas-Rhin (CEA). Elle conclut que les habitant.es présentent des problèmes de santé en moyenne plus importants que sur le reste de l'Eurométropole, du Département, de la Région et au niveau national.

### Prévalence plus élevée des cas de :

- > surpoids et obésité, maladies cardio-vasculaires
- > mortalité prématurée chez les patients présentant une Affection Longue Durée (ALD)
- > troubles mentaux et d'addictions...

### Des facteurs de causalité nombreux notamment en lien avec la population :

- > plus âgée
- > plus pauvre, entraînant un véritable frein financier pour l'accès aux soins
- > moins diplômée et moins sensibilisée en matière d'hygiène de vie.

### A cela on peut ajouter

- > le mal logement, une mobilité de cette population souvent réduite (isolement social, incapacité physique, méconnaissance des moyens de transport...),

- > un besoin de soutien à la parentalité et en éducation
- > des disparités culturelles avec un accès à la langue parfois difficile
- > des troubles du langage chez l'enfant...

Le projet de Maison de Santé est donc l'un des éléments de réponse essentiel à ces problématiques. Il permettra d'accompagner les habitant.es dans la mise en œuvre d'un parcours de santé, d'améliorer leur qualité de vie et de santé.

## Une maison de santé pluridisciplinaire ! Pourquoi ?

### Des avantages pour les citoyens

- Au sein d'une structure de santé pluriprofessionnelle, vos patients bénéficient :
- > du tiers-payant intégral ;
  - > d'une offre de soins de proximité et complète ;
  - > d'un lieu de prise en charge la plus globale possible ;
  - > d'une continuité de soins tout au long des parcours de vie ;
  - > d'un parcours de soins suivi et simplifié.

### Des avantages pour les professionnels de santé

- Vous bénéficiez :
- > d'un exercice coordonné pour prendre en charge vos patients ;
  - > d'échanges interprofessionnels facilités ;
  - > d'un secrétariat mutualisé ;
  - > d'une souplesse dans l'organisation et la gestion de votre temps de travail ;
  - > d'une mutualisation des frais de fonctionnement du cabinet professionnel ;
  - > d'une rémunération spécifique pour la structure s'ajoutant à votre rémunération de professionnel de santé.



### Plan de situation du Quartier des Ecrivains à Schiltigheim et Bischheim

